

BILAN  
TRAME VERTE ET BLEUE GRAND EST 2020

## Les Vosges du Nord après la tornade, vers une biodiversité augmentée



## Table des matières

<b>Préambule</b> .....	4
<b>Contexte du projet</b> .....	4
<b>Situation géographique du territoire du projet</b> .....	4
<b>Un projet en lien avec la charte du PNRVN</b> .....	6
<b>Un projet en cohérence avec les programmes régionaux</b> .....	7
<b>La presse en parle</b> .....	7
<b>Action 1 : Reconquête de la ceinture de vergers autour des villages</b> .....	8
<b>Contexte</b> .....	8
<b>Mise en œuvre de l'action</b> .....	8
<b>Résultats de l'action</b> .....	9
<b>Les difficultés rencontrées lors de la réalisation de l'action</b> .....	10
<b>La presse en parle :</b> .....	10
<b>Action 2 : Création de haies</b> .....	11
<b>Contexte</b> .....	11
<b>Mise en œuvre de l'action</b> .....	11
<b>Résultats de l'action</b> .....	13
<b>Les difficultés rencontrées lors de la réalisation de l'action</b> .....	15
<b>La presse en parle</b> .....	15
<b>Action 3 : Création / restauration de mares</b> .....	16
<b>Contexte</b> .....	16
<b>Mise en œuvre de l'action</b> .....	16
<b>Résultats de l'action</b> .....	18
<b>Les difficultés rencontrées lors de la réalisation de l'action</b> .....	18
<b>La presse en parle</b> .....	19
<b>Action 4 : Préserver la tranquillité de certains sites militaires souterrains pour faciliter l'hivernage et le transit des chiroptères</b> .....	20
<b>Contexte</b> .....	20
<b>Mise en œuvre de l'action</b> .....	20
<b>Résultats de l'action</b> .....	20
<b>Les difficultés rencontrées lors de la réalisation de l'action</b> .....	21
<b>Action 5 : Mobiliser les écoles primaires et sensibiliser les jeunes générations</b> .....	22
<b>Contexte</b> .....	22
<b>Mise en œuvre de l'action</b> .....	22
<b>Résultats de l'action</b> .....	24
<b>Les difficultés rencontrées lors de la réalisation de l'action</b> .....	25

La presse en parle .....	25
<b>Action 6 : Sensibiliser les habitants et communiquer sur notre projet .....</b>	<b>27</b>
Contexte .....	27
Mise en œuvre de l'action .....	27
<b>Annexes.....</b>	<b>29</b>
Plantations de haies sur la commune de Achen.....	29
Plantations de haies sur la commune de Bettviller .....	29
Plantations de haies sur la commune de Erching.....	29
Plantations de haies sur la commune de Etting .....	29
Plantations de haies sur la commune de Gros-Réderching.....	29
Plantations de haies sur la commune de Hottviller .....	29
Plantations de haies sur la commune de Kalhausen .....	29
Plantations de haies sur la commune de Nousseviller-les-Bitche .....	29
Plantations de haies sur la commune de Petit-Réderching .....	29
Plantations de haies sur la commune de Rimling.....	29
Plantations de haies sur la commune de Rohrbach-les-Bitche .....	29
Plantations de haies sur la commune de Schmittviller .....	29
Plantations de haies sur la commune de Wiesviller.....	29
Plantations de haies sur la commune de Woelfling-les-Sarreguemines .....	29
Mares créées et restaurées sur l'ensemble du programme .....	29
Convention pour les plantations d'arbres fruitiers .....	29

## Préambule

Le vendredi 9 août 2019, le Pays de Bitche a été très impacté par une violente tornade. L'orage n'aura duré que quelques minutes, mais il a fait d'énormes dégâts dans les communes de Gros-Réderching, Bettviller, Kalhausen, Achen, Etting.... Au-delà des nombreuses habitations endommagées, les vergers, les ripisylves et les haies du secteur ont été très éprouvés. Des rafales à 154 km/h ont été enregistrées par Météo France dans le canton de Volmunster. Un comptage non-exhaustif des dégâts occasionnés sur les communes en bordure Ouest du Parc naturel régional des Vosges-du Nord organisé par les différentes communes concernées fait état de plus de 1 800 arbres fruitiers cassés ou déracinés et plus de 600 arbres sont tombés dans les haies, les micro-boisements ou encore dans les alignements d'arbres têtards présents en zone agricole. Un coup de grâce pour la biodiversité locale déjà très affaiblie par l'artificialisation des sols et la rationalisation des terres agricoles.

Les élus des communes les plus touchées se sont tournés vers le Parc naturel régional des Vosges du Nord pour trouver conseil au cours du mois de septembre 2019. L'ingénierie du Sycoparc a été fortement mobilisée afin de les aider à bâtir un projet ambitieux de reconquête de leur trame verte et bleue. Après plusieurs mois de rencontres, d'expertise des bans communaux les plus touchés, de sondage des habitants et de discussion avec les associations locales, nous avons pu établir en commun un projet cohérent sur le plan écologique et très volontariste. Le bilan global de ce rapport est détaillé au fil des pages de ce présent document.

## Contexte du projet

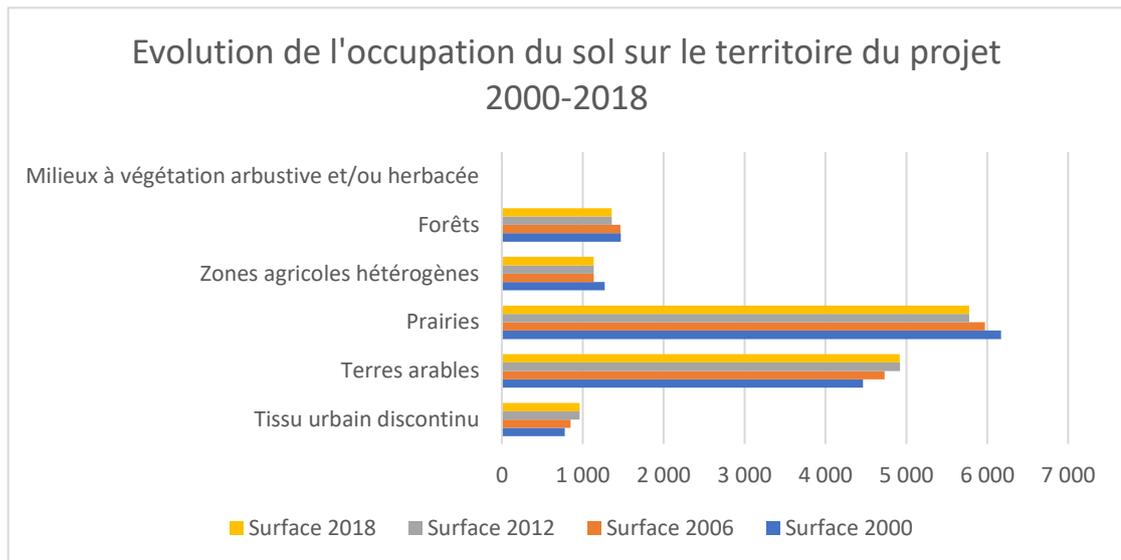
### Situation géographique du territoire du projet

Le projet concerne 14 communes qui appartiennent à la Communauté de communes du Pays de Bitche et la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences. 3 de ces communes appartiennent au périmètre Parc naturel régional des Vosges du Nord, 7 communes associées 4 communes périphériques.

La zone de projet couvre une surface de 14 179 ha.

Nom de la commune	Population	Surface (ha)	Code postal
Achen	1007	1212	57412
Bettviller	840	1841	57410
Erching	407	676	57720
Etting	756	706	57412
Gros-Réderching	1338	1573	57410
Hottviller	529	836	57720
Kalhausen	853	1352	57412
Nousseviller-lès-Bitche	136	486	57720
Petit-Réderching	1512	1100	57410
Rimling	632	1326	57720
Rohrbach-lès-Bitche	2272	1328	57410
Schmittviller	289	236	57412
Wiesviller	987	883	57200
Woelfling-les-Sarreguemines	750	624	57200

Le secteur géographique concerné par notre projet est largement dominé par des espaces à vocation agricole. Il s'agit à 35 % de terres labourées où poussent des cultures annuelles et à 41 % des prairies. La part des prairies a régressé progressivement de 2000 à 2018. La diminution de la surface des prairies est inquiétante sur le plan de la biodiversité mais le problème majeur demeure la perte de diversité floristique des prairies encore en place. En effet, l'installation de couverts temporaires, les hauts niveaux de fertilisation et les coupes d'ensilage très précoces sont à l'origine d'une banalisation rapide de ces milieux. Les forêts occupent de faibles surfaces, elles sont concentrées sur les communes de Woelfling-les-Sarreguemines et Wiesviller au Nord-Ouest et sur la commune de Hottviller à l'Est qui marque le début du massif des Vosges du Nord.



Les différentes actions qui ont été menées dans le cadre de ce projet « **Les Vosges du Nord après la tornade, vers une biodiversité augmentée** », visent à permettre une réelle amélioration des capacités d'accueil de la biodiversité dans les communes concernées.

- Conserver et conforter la ceinture de verger traditionnel des villages très favorables à de nombreuses espèces cavernicoles : chevêche d'Athéna, rouge-queue à front blanc, torcol fourmilier, loir, murin de Bechstein, Noctule commune et aux espèces des milieux prairiaux arborés/pâturés : pie-grièche à tête rousse, huppe fasciée... ;
- Recréer des linéaires boisés dans des secteurs de plein champ où les structures végétales ont disparues. Les haies et alignements de bosquets permettront de redonner des sites de reproduction et d'alimentation aux espèces liées aux espaces ouverts : **pie-grièche écorcheur, bruant jaune, tarier pâtre, bruant proyer, alouette lulu, lièvre d'Europe...** et de faciliter les déplacements des espèces plus forestières : mésange à longue-queue, tourterelle des bois, pic mar, muscardin, Barbastelle d'Europe, carabes... ;
- Créer ou restaurer de petites zones humides qui serviront d'oasis pour de nombreuses espèces animales et végétales : **tritron alpestre, tritron palmé, grenouille rousse, couleuvre à collier, libellule déprimée, sympetrum strié...** ;
- De préserver la tranquillité des sites militaires souterrains les plus intéressants pour faciliter l'hivernage et le transit des chiroptères : grand murin, sérotine, murin de Bechstein... ;
- De sensibiliser les habitants et les usagers des milieux naturels et agricoles à l'absolue nécessité de laisser une place à la biodiversité dans nos paysages ruraux ;

- D'impliquer les scolaires dans des projets pédagogiques mêlant expertise et mobilisation citoyenne.

**Les objectifs opérationnels** qui ont guidé nos actions :

- Conserver les ceintures de verger péri-villageoises par le remplacement de fruitiers haute-tige tombés lors de la tornade et par la plantation de nouveaux alignements. **Nous visons un minimum de 2000 arbres plantés sur 3 ans,**
- Recréer **30 kilomètres de linéaires arborés** en connexion avec les corridors biologiques résiduels. Il s'agira de haies, d'alignements de bosquets ou d'arbres de haut jet qui permettront le maintien des espèces liées aux systèmes agropastoraux,
- Equiper et fermer au moins **deux sites de la ligne Maginot** afin d'assurer la tranquillité et d'améliorer les capacités d'accueil des chauves-souris,
- Recréer/restaurer à minima **10 mares pour conforter le maillage local,**
- Réaliser **7 atlas supplémentaires de la biodiversité communale** sur le secteur d'étude (2 sont déjà en cours),
- Mener **1 projet scolaire en lien avec la biodiversité dans toutes les écoles concernées** chaque année.

## Un projet en lien avec la charte du PNRVN

Ces opérations sont en parfaite cohérence avec la charte du Parc naturel régional des Vosges du Nord

### **Orientation 1.3. : VOIR LA NATURE PARTOUT**

#### **Mesure 1.3.1. : Préserver et développer les continuités écologiques**

- Transcrire à une échelle plus locale les Trames vertes et bleues régionales,
- Intégrer la préservation des réservoirs de biodiversité et des continuités écologiques dans l'ensemble des actions de gestion et d'aménagement du territoire,
- Constituer un réseau écologique pour la Réserve de Biosphère Transfrontalière

#### **Mesure 1.3.2. : Composer avec la nature au quotidien**

- Aménager le territoire en tenant compte de la biodiversité,
- Poursuivre la mobilisation pour sauvegarder les vergers traditionnels à hautes tiges,
- Soutenir les actions favorables au maintien des pollinisateurs,
- Maîtriser le développement des espèces invasives faunistiques et floristiques dans les milieux naturels,
- Promouvoir une gestion écologique des espaces publics et privés,
- Promouvoir une gestion écologique des voies ferroviaires, des bords de route, des chemins ruraux et forestiers.

## Un projet en cohérence avec les programmes régionaux

Ces opérations seront réalisées en coordination avec les plans d'actions et programmes en cours à l'échelle régionale, et plus particulièrement :

- Plan régional d'actions en faveur des mares
- Plan régional d'actions en faveur des pollinisateurs sauvages
- Stratégie régionale biodiversité
- Observatoire régional de la biodiversité

## La presse en parle

Avant même de commencer ces actions du programme, le conseil municipal de Rohrbach-lès-Bitche a demandé la publication d'un article dans le Républicain lorrain pour informer la population à l'adhésion au programme.

[Rohrbach-lès-Bitche | Conseil municipal. La commune adhère au projet Trame verte et bleue \(republicain-lorrain.fr\)](https://www.republicain-lorrain.fr/actualites/lorraine/rohrbach-les-bitche-conseil-municipal-la-commune-adhere-au-projet-trame-verte-et-bleue)



The screenshot shows a news article on the website of Le Républicain Lorrain. The article is titled "La commune adhère au projet Trame verte et bleue" and is categorized under "Politique" and "Rohrbach-lès-Bitche | Conseil municipal". The text of the article describes the damage caused by a storm in the Pays de Bitche in the summer of 2019, where hundreds of trees were uprooted. It mentions that the Parc naturel régional des Vosges du nord will assist in planting 3,000 trees, and that the town of Rohrbach-lès-Bitche has committed to this project. The article is dated 01 nov. 2020 at 17:10 and has a reading time of 3 minutes. Below the text is a photograph of a rural landscape with several trees, some of which appear to be damaged or uprooted. The photo is credited to "Photo archives RL / Jonathan BREUER".

Actualité ▾ Lorraine ▾ Faits-divers ▾ Sport ▾ Nos formats ▾ Culture-Loisirs ▾ Magazine ▾ Services ▾ Q

🏠 > Politique

Rohrbach-lès-Bitche | Conseil municipal

### 📰 La commune adhère au projet Trame verte et bleue

La tornade qui a balayé le Pays de Bitche durant l'été 2019 a fait de gros dégâts. Des centaines d'arbres ont été arrachés. Le Parc naturel régional des Vosges du nord va aider à la plantation de 3 000 arbres. La Ville de Rohrbach-lès-Bitche adhère à ce projet Trame verte et bleue.

Le Républicain Lorrain - 01 nov. 2020 à 17:10 - Temps de lecture : 3 min

🗨️ | 📄



La tornade de l'été 2019 a couché des centaines d'arbres à l'ouest du Pays de Bitche. Le parc naturel régional des Vosges du Nord va aider à en replanter plus de 3 000.  
Photo archives RL / Jonathan BREUER

# Action 1 : Reconquête de la ceinture de vergers autour des villages

## Contexte

Les vergers sont devenus des milieux indispensables pour de nombreuses espèces dans nos paysages agricoles (oasis de biodiversité). Ces milieux d'origine anthropique combinent prairie fauchée ou pâturée et arbres fruitiers, ils offrent une abondante nourriture pendant toute l'année (bois, fleurs, fruits, insectes) et des cavités servant de gîtes pour la faune (reproduction, hivernage...). C'est surtout en vieillissant que les arbres fruitiers vont présenter le plus grand intérêt en matière d'accueil de la biodiversité. De nombreux arbres, principalement les pommiers, vont développer des cavités qui vont constituer des sites de reproduction de premier choix pour des espèces cavernicoles telles que la Chevêche d'Athéna, les mésanges, le Gobemouche gris, le Rougequeue à front blanc, le Moineau friquet, le torcol fourmilier... Le Léroty ou encore différentes espèces de chauves-souris. Les anciennes cavités dans lesquelles s'est accumulé du terreau profitent à une microfaune diversifiée dont certains insectes devenus rares comme la Cétoine noble, la Petite Biche, la Chevette bleue ou le Sinodendron cylindrique.

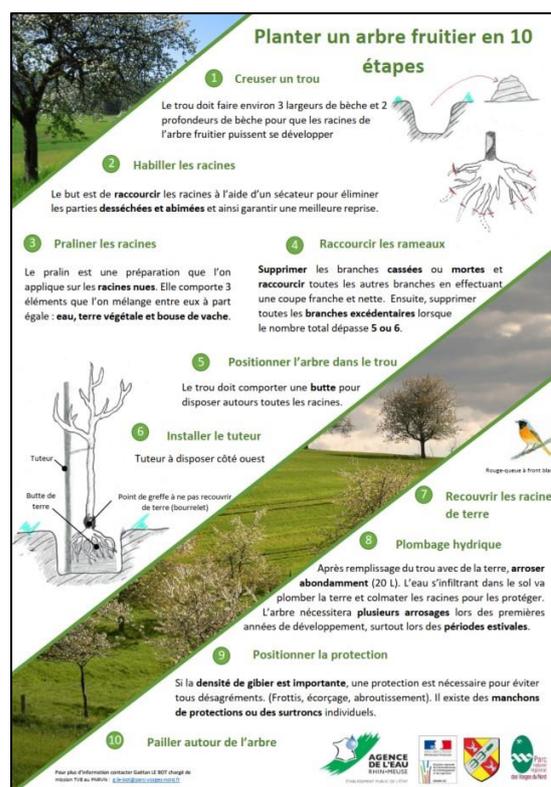
## Mise en œuvre de l'action

**Pour les propriétés privées :** le projet a permis le financement des arbres fruitiers uniquement.

Les arbres ont été achetés dans le cadre d'un marché public lancé par le Parc naturel régional des Vosges du Nord, et livrés, par les pépinières de Saint-Lambert, dans chaque commune à l'association arboricole concernée. Celle-ci a été chargée de :

- Dispatcher les arbres par propriétaire,
- De donner les conseils de plantation et de taille au bénéficiaire,
- De vérifier la conformité de localisation de la plantation (effectuée par le propriétaire),
- De prendre une photo de chaque arbre ou de chaque alignement,
- De faire signer une convention tripartite (PNRVN, Association arboricole, privé) avec un engagement de conservation de l'arbre fruitier sur 30 ans (cf. annexe : exemple d'une convention).

Chaque propriétaire privé est reparti avec un flyer « planter un arbre fruitier en 10 étapes », et de nombreux conseils délivrés par les associations arboricoles pour garantir un maximum de reprise dans les arbres fruitiers. Concernant la protection, le tuteur, le paillage pour le développement de l'arbre, ils étaient à la charge du bénéficiaire.



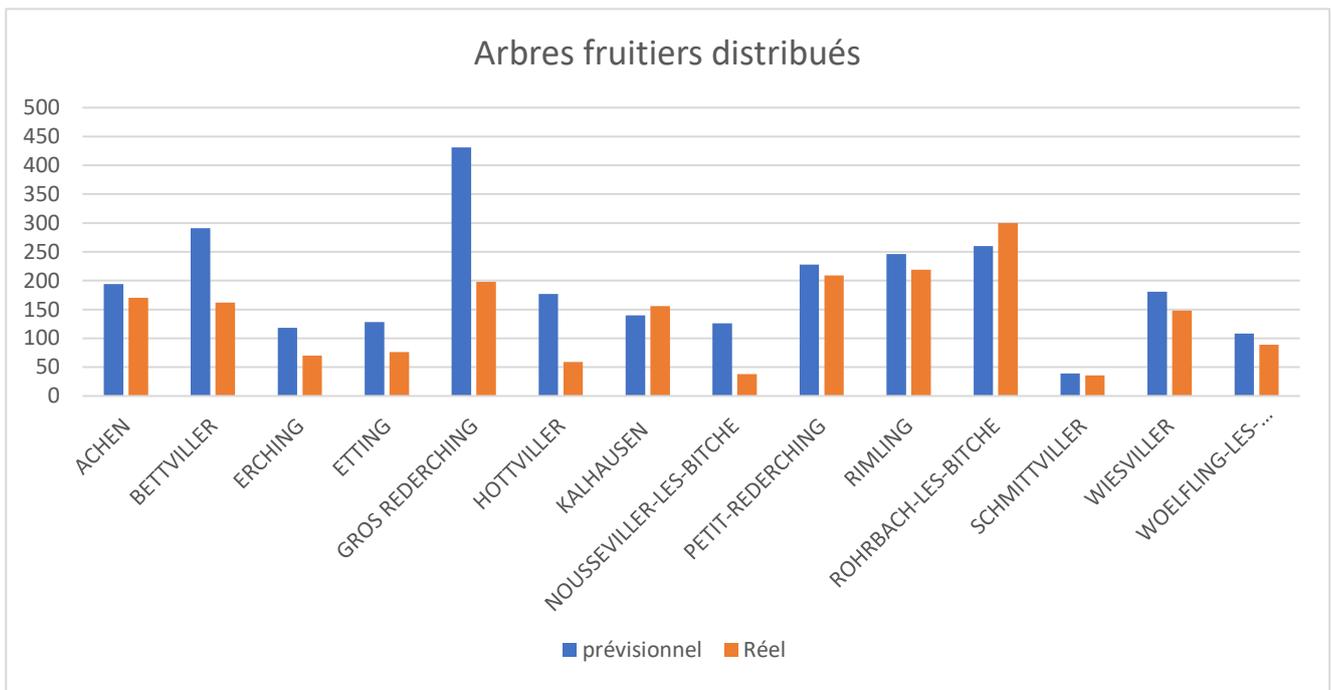
Ci-dessous plusieurs photos d'arbres fruitiers plantés par plusieurs propriétaires sur les communes du programme les Vosges du Nord après la tornade vers une biodiversité augmentée :



## Résultats de l'action

Communes concernées	Fruitiers	
	Prévisionnel	Réel
ACHEN	194	170
BETTVILLER	291	162
ERCHING	118	70
ETTING	128	76
GROS REDERCHING	431	198
HOTTVILLER	177	59
KALHAUSEN	140	156
NOUSSEVILLER-LES-BITCHE	126	38
PETIT-REDERCHING	228	209
RIMLING	246	219
ROHRBACH-LES-BITCHE	260	300
SCHMITTVILLER	39	36
WIESVILLER	181	148
WOELFLING-LES-SARREGUEMINES	108	89
<b>TOTAL</b>	<b>2667</b>	<b>1930</b>

Décompte global de la distribution d'arbres fruitiers hautes-tiges.



### Les difficultés rencontrées lors de la réalisation de l'action

Les plus	Les moins
Reconstitution de vergers pour préserver la biodiversité mais aussi pour garantir une récolte annuelle pour le privé.	La tension sur les stocks des pépiniéristes (l'ensemble des variétés n'étant plus disponible à partir de la deuxième année)
Disponibilité plus importante au niveau foncier pour la plantation chez des privés	La complexité des commandes pour les propriétaires privés avec leurs exigences
Mobilisation et rencontre d'acteurs locaux (associations arboricoles, environnementales...)	
Permettre aux propriétaires privés d'être acteur de ce programme	

### La presse en parle :

Durant une distribution d'arbres fruitiers, la presse locale (TV Mosaik Cristal) est venue réaliser une petite interview sur cette action.

Ce moment nous a permis d'augmenter la sensibilisation auprès du grand public.

Lien du reportage : [Des arbres fruitiers pour la biodiversité - YouTube](#)



De plus, les journalistes du Républicain lorrain sont venus à la distribution d'arbres dans la commune de Etting pour relayer l'implication locale de l'association d'arboriculture. Dans cette commune, près de 70 arbres ont été distribués aux propriétaires privés pour reconstituer les ceintures de vergers autrefois existantes partout dans ces villages.

Lien de l'article : [Etting. Des arbres fruitiers distribués pour renforcer la trame verte \(republicain-lorrain.fr\)](https://www.republicain-lorrain.fr/etting-des-arbres-fruitiers-distribues-pour-renforcer-la-trame-verte)



## Action 2 : Création de haies

### Contexte

Les arbres isolés et les bosquets marquent le paysage de leur silhouette et jouent un rôle écologique majeur, pour la survie de certaines espèces, leur reproduction, leur développement et leur déplacement. Leur présence contribue à diversifier les niches écologiques offertes aux animaux et à la flore. Ainsi ces arbres servent de perchoirs pour de nombreux oiseaux, notamment les rapaces qui contribuent à réguler les populations de campagnols des champs. Dans le cadre de notre projet, nous avons proposé 4 modalités de plantation de type « alignement » afin de tenir compte des emprises communales existantes, des éventuelles contraintes liées à l'accès des engins agricoles et au type d'occupation du sol autour de la zone concernée. Les arbres en alignement et/ou isolés ont été prioritairement plantés dans les secteurs favorables ou anciennement favorables à la nidification de la pie-grièche grise.

La haie est également une oasis de biodiversité en secteur agricole. En effet, de nombreuses espèces y nichent, s'y nourrissent, ou s'y réfugient. Elle fournit un milieu particulièrement propice aux pollinisateurs, en leur permettant de se nourrir une grande partie de l'année. Elle constitue un exceptionnel réservoir d'auxiliaires qui interviennent dans la lutte contre les ravageurs des cultures.

Toutes ces typologies de haies constituent des corridors écologiques indispensables à la circulation des animaux et donnent du caractère à nos paysages ruraux qui se banalisent.

### Mise en œuvre de l'action

La composition des alignements en essences indigènes s'est faite sur le terrain en fonction de chaque contexte écologique.

Les arbres ont été achetés dans le cadre d'un marché public lancé par le Parc des Vosges du Nord et livrés, par les pépinières de Saint-Lambert, dans chaque commune concernée.

Pour la plantation, nous avons comme projet de travailler avec une entreprise privée pour réaliser l'ensemble des plantations (mise en terre, tuteurs, gaines...), mais, suite au lancement de deux marchés, nous n'avons pas trouvé d'entreprise réalisant les travaux au prix que l'on s'était fixé.

Nous avons dû recruter en interne une équipe de plantation, tout en perdant une année de plantation sur 3 dû aux procédures de marchés.

Chaque linéaire a fait l'objet d'un accord auprès du maire en prenant en compte les enjeux de biodiversités, d'activités humaines et des riverains. De ces discussions, avec le conseil municipal les associations arboricoles, les riverains, les agriculteurs, nous avons choisi une typologie de plantation pour chaque linéaire.

Certaines communes moins impliquées dans le programme n'ont pas forcément joué le rôle de relais avec la population. Certains linéaires ont donc été annulés et non remplacés pour éviter les confrontations.

Typologie de plantation :

- Alignement de fruitiers ou d'arbres de haut jet (plantation d'un grand arbre tous les 10 m).
- Haie champêtre (alignement d'arbustes et d'arbres espacés les uns avec les autres de 1 m).
- Haie doubles rangs (alignement de deux rangées d'arbustes et d'arbres, parallèles, espacées chacune de 1 m).
- Haies lianes (composition d'essences grimpantes fixées à un support existant : grillage, mur...).
- Bosquet (Alignement de 3 à 5 arbres et arbustes espacé chacun de 1, puis espacés entre chaque bosquet de 10 à 15 m).



### Plantation :

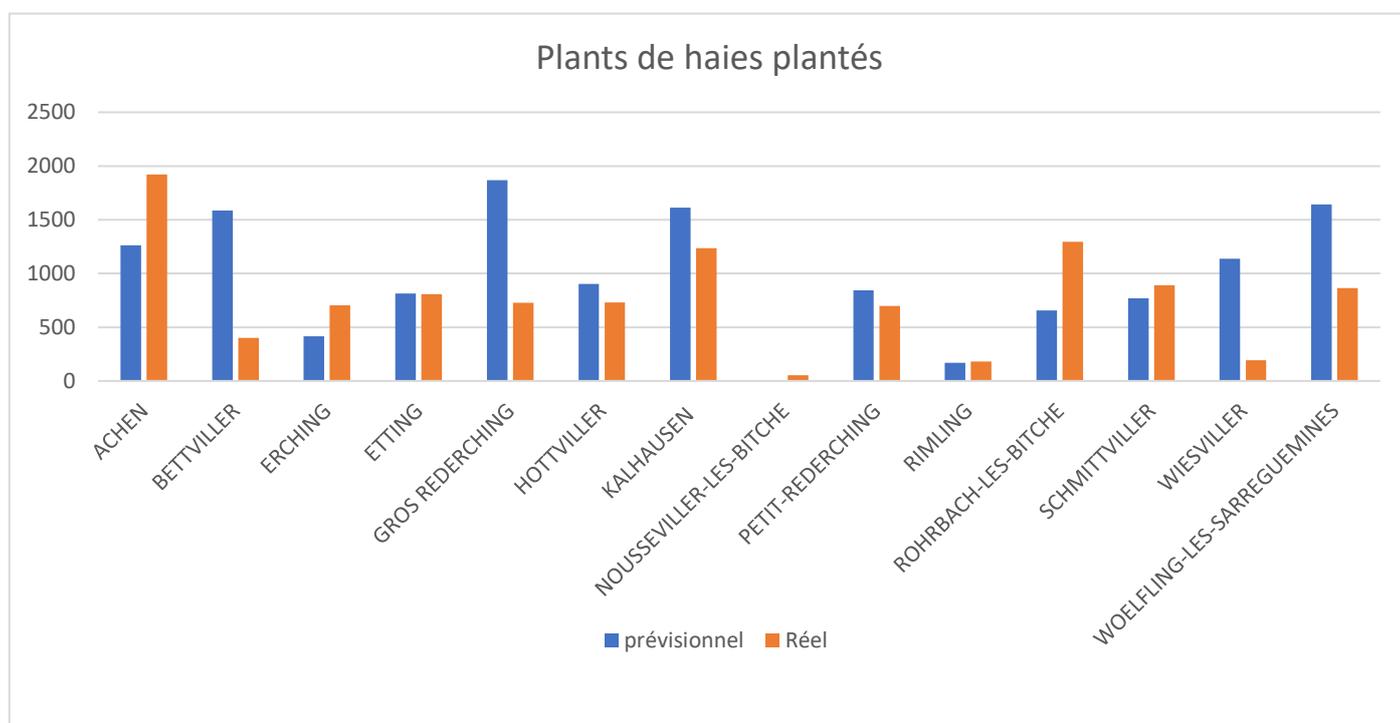
- Plantation réalisée de novembre à mars
- Habillage et pralinage de chaque plant avant la plantation
- Mise en place d'une protection au sol (dalle bio dégradable)
- Disposition d'une gaine anti-gibier contre l'abrutissement (chevreuil et lièvre)
- Pose de piquets en châtaignier et de fil acier pour matérialiser les plantations dans les secteurs ou le foncier est contraint.



### Résultats de l'action

Communes concernées	Fruitiers	
	Prévisionnel	Réel
ACHEN	1262	1921
BETTVILLER	1585	402
ERCHING	416	705

ETTING	815	808
GROS REDERCHING	1868	727
HOTTVILLER	904	731
KALHAUSEN	1614	1236
NOUSSEVILLER-LES-BITCHE	0	52
PETIT-REDERCHING	842	699
RIMLING	170	180
ROHRBACH-LES-BITCHE	655	1294
SCHMITTVILLER	769	891
WIESVILLER	1138	193
WOELFLING-LES-SARREGUEMINES	1642	863
<b>TOTAL</b>	<b>13680</b>	<b>10702</b>



Certaines communes ont été trop ambitieuses par rapport à la faisabilité de l'action. Pour plusieurs raisons, les linéaires ont été supprimés sans trouver de remplacement :

- Manque de concertation avec les riverains
- Manque d'implication de la part des communes
- Pas assez de place sur les linéaires prédéfinis

La commune de Wiesviller s'est quant à elle désengagée du programme dès son lancement. Nous avons donc planté des haies seulement avec les élèves de l'école durant les séances « 2 » des animations.

Nous avons réussi à compenser certaines annulations sur d'autres communes très impliquées par la démarche.

## Les difficultés rencontrées lors de la réalisation de l'action

Les plus	Les moins
Plus de 10 000 arbres et arbustes plantés	Retards des livraisons d'arbres / d'arbustes / de matériels
Une action reconnue d'utilité par de nombreux locaux	Modification de dernière minute de lieux de plantations
Un vrai gain pour la biodiversité	Information des riverains insuffisante
	Problème de matériel (véhicule)
	Perte d'une année de plantation sur 3

### La presse en parle

Durant un chantier participatif de protection de plants contre les chevreuils, la presse locale (TV Mosaik Cristal) est venue réaliser une petite interview sur cette action.

Lien du reportage : [Des haies pour la biodiversité - YouTube](#)

De plus, plusieurs articles de journaux sont venus compléter notre communication sur le programme pour expliquer aux locaux, l'intérêt de cette action du programme.

Lien des articles du Républicain lorrain :

[Moselle. Plus d'un kilomètre de haies plantées sur le ban communal d'Achen \(republicain-lorrain.fr\)](#)

[Wœfling-lès-Sarreguemines. Arbres, mares et haies pour les villages \(republicain-lorrain.fr\)](#)

[Hottviller. Un verger participatif créé au lotissement \(republicain-lorrain.fr\)](#)



## Action 3 : Création / restauration de mares

### Contexte

L'intérêt écologique des mares n'est plus à démontrer. Ces milieux d'origine souvent humaine ont un fort potentiel d'accueil de la faune et la flore. Elles abritent des micro-habitats diversifiés (refuge, zone de repos, lieu de reproduction...) et permettent la coexistence de nombreux groupes d'espèces : strictement aquatiques, semi-aquatiques (une partie du cycle de vie dans l'eau) et terrestres (abreuvement...).

### Mise en œuvre de l'action

Le creusement a été réalisé en octobre 2022

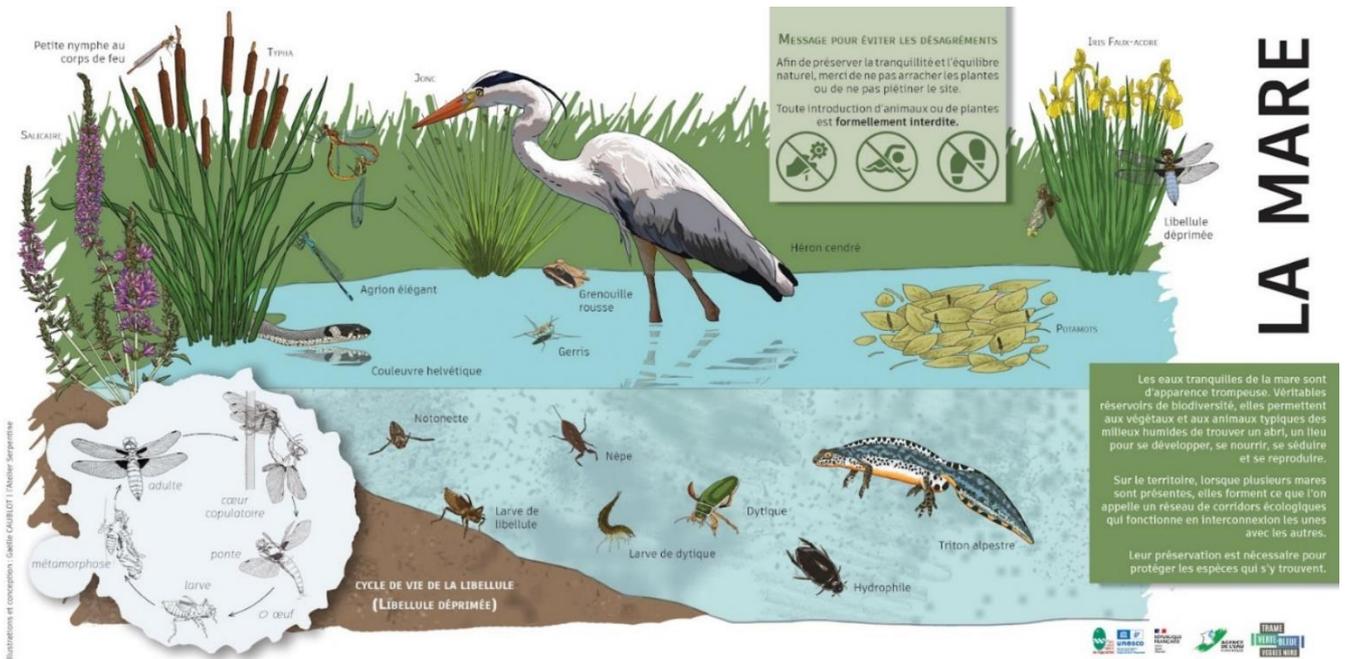
- Les déblais ont été exportés (pas de remblai en zone humide),
- La diversification de forme a été privilégiée (forme haricot, ovale...),
- Plusieurs types de pentes ont été aménagées (des pentes douces principalement inférieur à 1 pour 4) et plusieurs niveaux de profondeur,
- Aucune végétalisation n'a été mise en place sur les abords des mares (colonisation naturelle),
- Dans un cas, nous avons dû élaguer quelques branches.





Panneau d'illustration d'une mare.

La commande d'un panneau de sensibilisation sur la mare a été faite auprès de l'Atelier Les Serpentes. On peut voir la coupe transversale d'une mare représentant une grande biodiversité que l'on pourra trouver dans les prochaines années dans les mares créées ou restaurées grâce à ce programme. Trois panneaux seront installés sur les 6 mares réalisées pour sensibiliser le public aux forts intérêts de ces milieux.



## Résultats de l'action

Communes concernées	Fruitiers	
	Prévisionnel	Réel
ACHEN	1	1 (création)
BETTVILLER	1	1 (création)
GROS REDERCHING	2	1 (restauration)
SCHMITTVILLER	2	1 (création)
WIESVILLER	2	/
WOELFLING-LES-SARREGUEMINES	2	2 (restaurations)
<b>TOTAL</b>	<b>10</b>	<b>6</b>

La seule entreprise ayant répondu au marché de création ou restauration des mares prévoyait un forfait plus important que ce dont nous avons chiffré. Nous n'avons donc pas pu réaliser l'ensemble des mares prévues au programme.

De plus la commune de Wiesviller s'est désengagée de cette action au cours du programme.

## Les difficultés rencontrées lors de la réalisation de l'action

Les plus	Les moins
Mobilisation et rencontre d'acteurs locaux (associations arboricoles, environnementales...)	Lieux difficile à trouver pour la création d'une mare
Implication forte des locaux sur cette action	

## La presse en parle

Pour compléter le travail de l'entreprise lors du reprofilage de la mare de Woelfling-lès-Sarreguemines, l'association nature est venue bénévolement donner un coup de main pour régaler les tas de matières organiques.

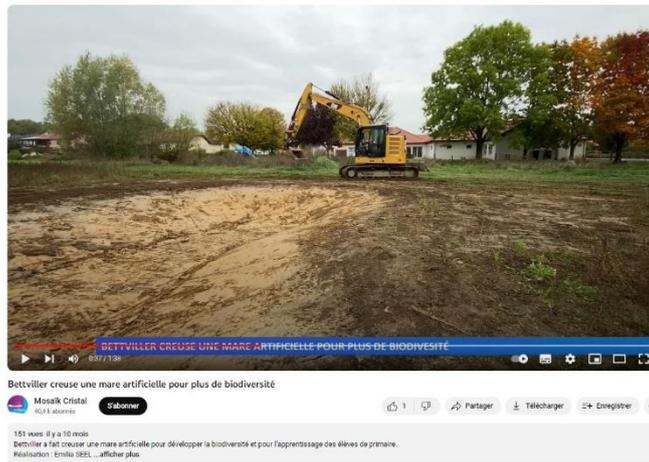
Lien de l'article : [Woelfling-lès-Sarreguemines. Réhabilitation d'une mare : une action concrète en faveur de la biosphère \(republicain-lorrain.fr\)](https://www.republicain-lorrain.fr/actualites/woelfling-lès-sarreguemines-rehabilitation-d-une-mare-une-action-concrete-en-faveur-de-la-biosphere)

De plus, lors de la création de la mare à Bettviller, la presse locale (TV Mosaik Cristal) est venue réaliser une petite interview avec une élue locale.

Lien du reportage : [Bettviller creuse une mare artificielle pour plus de biodiversité - YouTube](https://www.youtube.com/watch?v=...)



The screenshot shows a news article from 'Le Républicain Lorrain' with a red header. The article is titled 'Réhabilitation d'une mare : une action concrète en faveur de la biosphère' and is categorized under 'Environnement'. It mentions 'Woelfling-lès-Sarreguemines' and describes a project in the 'Matschellerwald' forest. A photograph shows several people working in a wooded area. Below the photo, a caption reads: 'Les membres de l'association Archæopteryx de Woelfling-lès-Sarreguemines se sont chargés de la dispersion des vases issues du creusement de la mare dans le bois du Matschellerwald. (Photo: RL)'.



The screenshot shows a YouTube video player. The video title is 'BETTILLER CREUSE UNE MARE ARTIFICIELLE POUR PLUS DE BIODIVERSITÉ'. The video shows a yellow excavator working on a large, flat, sandy area in an open field. The video player interface includes a progress bar, play/pause button, and other controls. Below the video, the channel name 'Mosaik Cristal' is visible, along with a 'S'abonner' button and sharing options. The video has 151 views and was uploaded 10 months ago.

## Action 4 : Préserver la tranquillité de certains sites militaires souterrains pour faciliter l'hivernage et le transit des chiroptères

### Contexte

Le Nord et l'Est de la France portent encore les traces des derniers conflits mondiaux. Parmi les différents vestiges, le secteur de projet abrite plusieurs blockhaus sur la ligne de défense militaire dite « ligne Maginot ». Cette ligne traverse de nombreux PNR du Nord-Est de la France et l'intégralité de la région Grand-Est. Le PNRVN et ses partenaires CPEPESC et GEPMA, ont beaucoup investi depuis sa création dans l'aménagement des sites favorables à l'hivernage des chiroptères. Les sites majeurs : souterrains militaires, mines de fer, tunnels ferroviaires ont été aménagés pour limiter les intrusions humaines et assurer la quiétude des animaux pendant cette phase sensible de leur cycle annuel. Dans les limites strictes du PNR, les blockhaus de grande dimension et ayant des parties souterraines présentant des conditions micro-climatiques stables au cours de l'hiver sont rares et ont tous été réaffectés aux enjeux de mémoire des conflits mondiaux (Simserhof, Fort Casso).

Aujourd'hui, ces blockhaus présentent peu d'intérêt pour les chauves-souris en hiver car les curieux et amateurs de vestiges militaires sont très nombreux à visiter ces sites et parfois à piller les équipements encore en place (filtre, moteur, gaines de ventilation, armoires, portes, structures métalliques...). Cependant l'observation de quelques animaux a été rapportée par des habitants et des traces de guano ont pu être observées çà et là. Ces édifices peuvent fournir, après aménagement, de bons sites relais pour des espèces en transit ou peuvent faciliter l'hibernation de quelques individus localement : Sérotines sp., Grand murin, oreillard sp., Murin de Bechstein... Ces espèces font l'objet d'un plan régional d'action.

### Mise en œuvre de l'action

Dans le cadre de ce projet, nous avons aménagé deux sites : une des casemates d'Achen (Singling Ouest) et le casemate d'infanterie Seelberg ouest à Petit-Réderching. Les travaux ont consisté à :

- Fermer certaines ouvertures avec des murs en béton.
- Equiper les principaux accès de portes spéciales avec serrure anti-vandale.
- Augmenter la capacité d'accueil des sites par la pose de briques préfabriquées.

Ces travaux très spécifiques, ont été réalisés par l'association CPEPESC, qui a l'habitude de travailler sur ce genre d'aménagement.

### Résultats de l'action

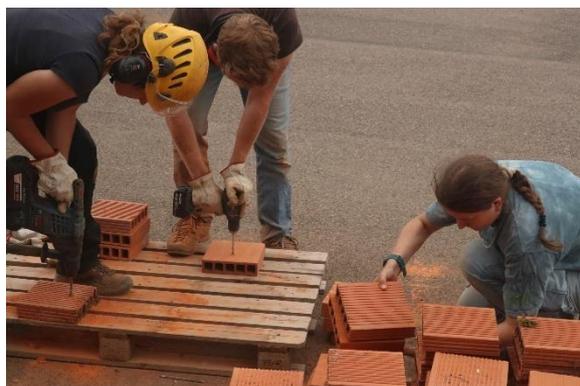
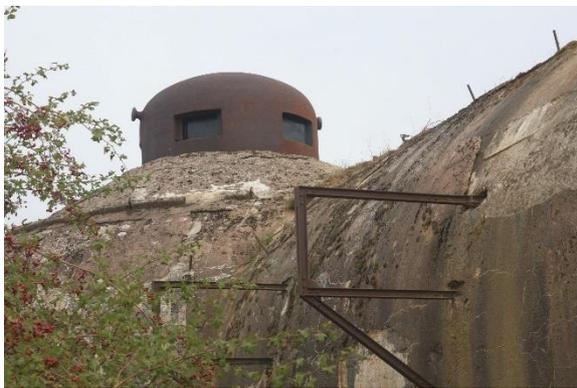
Deux casemates équipées :

- Casemate d'Achen (Singling Ouest)
- Casemate d'infanterie à Petit-Réderching (Seelberg ouest)

Il était prévu d'aménager l'ouvrage militaire du Welschhof, à Gros-Réderching, mais un grave accident c'est produit au cours de l'année 2021 et le maire a préféré abandonner le projet et le combler complètement.

### Les difficultés rencontrées lors de la réalisation de l'action

Les plus	Les moins
Deux ouvrages condamnés pour le public	Modification d'un ouvrage par rapport au projet
Diversification des habitats à l'intérieur de l'ouvrage (brique, planche en bois, tôle ondulée)	Premier inventaire réalisé, aucun individu de chiroptères trouvé



## Action 5 : Mobiliser les écoles primaires et sensibiliser les jeunes générations

### Contexte

Le projet a pour ambition de mobiliser l'ensemble des acteurs locaux. Au sein de notre territoire de projet, le paysage est soumis à de fortes évolutions et/ou perturbations sous l'effet cumulé des modifications des pratiques agricoles et de l'artificialisation des sols. La nature dite « ordinaire », n'a cessé de reculer au cours des dernières décennies. Elle mérite désormais toute notre attention, elle est le cadre de vie des habitants d'aujourd'hui et de demain. Comme le montre régulièrement les sondages d'opinion, les jeunes générations s'intéressent de plus en plus tôt aux défis écologiques (mobilisation récente pour le climat notamment) et sont particulièrement sensibles aux questions qui touchent à la biodiversité. Les partenaires impliqués dans ce projet, souhaitent mobiliser les écoliers de manière transversale aux cours des 3 ans.

### Mise en œuvre de l'action

Chaque année, les 11 écoles concernées ont pu bénéficier d'un projet pédagogique. Il est composé de 3 séances d'atelier (maximum) et d'au moins une activité de type chantier (plantation, creusement mare ou autre action en faveur de la biodiversité).

Les animateurs professionnels ont fait découvrir les concepts de biodiversité et de corridor écologique par le biais de démarches ludiques et de sorties sur le terrain.

**Nombre d'animation prévue en 2020** : 132 animations sur 3 ans soit 44 animations par an réalisées par la Maison de l'Eau et de la Rivière et la Grange aux paysages.

Les animations doivent s'adapter au contexte local et être en connexion avec les actions du projet porté par le Sycoparc (plantation de vergers et de haies, création de mare, aménagement de site à chauves-souris...). Elles nécessitent un temps de préparation non négligeable qui doit permettre de rencontrer les acteurs locaux, d'intégrer les différentes actions menées dans le cadre du projet, de repérer les sites naturels qui seront le support des ateliers et d'organiser un chantier en concertation avec la commune et le Sycoparc. Le nombre de jour minimal de préparation est fixé à 25 jours/an.

### Objectifs :

- Faire prendre conscience de la diversité du vivant dans le paysage quotidien des élèves et de la fragilité des écosystèmes.
- Faire découvrir les notions de trame verte et bleue.
- Impliquer les enfants dans des démarches scientifiques (inventaire, cartographie, identification, écologie des espèces).
- Faire vivre une expérience sensible notamment grâce à l'observation.
- Faire découvrir des méthodes de diagnostic et de protocole de suivi.
- Impliquer les élèves dans un chantier de restauration de la trame verte et bleue.

### Les thèmes abordés :

Voici un exemple de trame pour **les ateliers qui seront encadrés par un animateur** dans le cadre des projets « La biodiversité dans ma commune » :



- **Plantons la biodiversité : Qu'est-ce qu'un corridor écologique ?** (découverte de la notion et participation à une action de plantation).
- **On se mouille pour la biodiversité !** découverte des zones humides (en lien avec la création de mares si possible).
- **Qu'est-ce qui se trame dans les bosquets ?** Inventaire de la faune et de la flore des haies et des bosquets.
- **Les naturalistes en herbe :** enquête sur la faune et la flore des prairies et des vergers.

Celle-ci est adaptable localement, mais la découverte des haies, zones humides et des vergers doit constituer le fil rouge des interventions.

### Déroulé pédagogique :

C'est au cours de 4 séances d'environ 3h chacune, réparties sur l'année scolaire que les élèves ont pu découvrir les enjeux de la trame verte et bleue. Chaque séance abordait ses propres objectifs. Ainsi les classes ont pu découvrir ou redécouvrir et comprendre par des activités, ludiques, sensorielles, naturalistes ou scientifiques les enjeux et l'importance de la trame verte et bleue. Les sensibilités de chacun étant différentes, les diverses approches permettent d'aborder le sujet de manière adaptée à chaque individu.

### Séance 01 / Séance 02 :

Lors d'une première séance, les élèves ont pu découvrir ce qu'était la trame verte et bleue et comment l'améliorer notamment grâce aux rôles de la haie (déplacement et refuge) qu'ils ont abordés dans le détail avant de passer à l'action. Puis sur le temps d'une deuxième séance, les enfants ont pu mettre en pratique leurs acquis. Les élèves se sont mis en action et ont planté de jeunes arbres afin de recréer des haies au sein de leur commune et ainsi contribuer à l'amélioration de la trame verte et bleue.



### Séance 03 :

Au cours de la troisième séance, les enfants ont pu se focaliser sur la trame bleue. Les objectifs étaient de découvrir les différents milieux humides et de se rendre compte de leur importance au sein de la trame bleue. Pour cela, les élèves ont pu découvrir la faune des milieux humides grâce à une activité sensorielle d'écoute de chants de différentes espèces et constater la diversité des espèces au sein de ces milieux (association de chants et d'images). Puis grâce à un second atelier, ils se sont penchés sur la diversité des milieux humides, savoir les nommer, les reconnaître, où les trouver. Et alors venu le temps d'un 3ème atelier (déduction/expérimentation), cette fois sur le rôle de ces milieux dans la trame bleue, service rendu à la faune, les réservoirs de biodiversité (habitat, nourriture, reproduction, repos) mais aussi les services écosystémiques que peuvent produire ces milieux. Finalement, lors de plusieurs ateliers tournants les élèves ont pu découvrir grâce à l'exemple des amphibiens, leurs besoins, cycle de vie et constater l'importance de la présence de la trame bleue pour ces espèces dans leur cycle de vie (nourriture, habitat, reproduction, hibernation, déplacements). Réservoirs de biodiversité et corridors écologiques ont été abordés à travers une succession d'ateliers ludique.



#### Séance 04 :

Et finalement lors de leur quatrième et dernière séance, les enfants ont pu découvrir et approfondir leurs acquis sur la trame verte et bleue grâce à une séance dédiée à un milieu inscrit dans la trame verte et présent sur leur territoire : le verger. Les élèves ont tous pu se rendre sur le terrain pour découvrir un verger à proximité de leur école. Une fois sur place, ils ont une fois de plus grâce à divers ateliers, comprendre la place du verger au sein de la trame verte et bleue. Après avoir défini la place du verger et ses caractéristiques. Les élèves se sont immergés au cœur du verger grâce à un atelier sensoriel (toucher/vue). Puis ils sont partis à la recherche de la flore qui les entourait (fruitiers et flore de prairie) avant de comprendre que celle-ci forme bel et bien des habitats pour la faune, réservoirs mais aussi corridors écologiques. Au travers d'autres ateliers, ils ont pu déduire la présence de la faune ou de son passage au sein du verger et donc du rôle de celui-ci dans la trame verte et bleue (réalisation de permis d'habiter des animaux de passage au verger ou pouvant s'y installer).



Certains groupes ont aussi pu aborder les services écosystémiques du verger et les différents métiers qu'offre ce dernier, un milieu utile pour la biodiversité mais pas que... La trame verte et bleue bénéfique à tous. Au cours de chaque séance a été relevée la présence d'obstacles et/ou de dérangement de la biodiversité, qui fragmentent la trame verte et bleue et donc les habitats. Les élèves ont pu soulever alors à plusieurs reprises l'importance des haies et des cours d'eau non modifiés. Pour conclure, les élèves ont pu revoir grâce à l'aide d'un schéma, la formation de la trame verte et bleue et ses divers milieux ouverts, forestiers, humides...

#### Résultats de l'action

Année scolaire 2020 / 2021 : **37** animations, **976** journées participants :

École	Séance 1	Séance 2	Séance 3	Séance 4
Hottviller 23 élèves	26/11/2020	10/12/2020	27/04/2021	27/05/2021
Wiesviller 18 élèves	30/11/2020	/	/	/
Rohrbach-lès-Bitche 25 élèves	04/12/2020	04/12/2020	23/03/2021	25/05/2021
Rimling 24 élèves	07/12/2020	07/12/2020	03/05/2021	17/05/2021
Petit-Réderching 23 élèves	08/12/2020	08/12/2020	30/04/2021	28/05/2021
Gros-Réderching 23 élèves	15/12/2020	15/12/2020	30/04/2021	28/05/2021
Bettviller 23 élèves	11/12/2020	11/12/2020	26/03/2021	11/06/2021
Woelfling-les-Sarreguemines 21 élèves	14/12/2020	14/12/2020	13/04/2021	04/06/2021
Volmunster 22 élèves	04/02/2021	04/02/2021	29/04/2021	14/06/2021
Achen 21 élèves	05/02/2021	05/02/2021	30/04/2021	15/06/2021

Année scolaire 2021 / 2022 : **52** animations : **1 080** journées participants :

École	Séance 1	Séance 2	Séance 3	Séance 4
Hottviller 19 élèves	16/12/2021	16/12/2021	08/04/2022	03/05/2022
Wiesviller 19 élèves	09/12/2021	09/12/2021	15/03/2022	03/05/2022
Rohrbach-Lès-Bitche 28 élèves	16/11/2021	26/11/2021	10/03/2022	05/05/2022
Rimling 24 élèves	06/12/2021	06/12/2021	17/03/2022	05/05/2022
Petit-Réderching 19 élèves	09/11/2021	19/11/2021	04/02/2022	04/05/2022
Gros-Réderching 21 élèves	08/11/2021	19/11/2021	04/05/2022	06/05/2022
Bettviller 23 élèves	03/12/2021	03/12/2021	07/03/2022	30/05/2022

Woelfling-les-Sarreguemines 22 élèves	15/11/2021	26/11/2021	11/03/2022	20/05/2022
Achen 22 élèves	29/11/2021	29/11/2021	10/03/2022	02/05/2022
Etting projet 1 / 17 élèves	23/11/2021	23/11/2021	08/03/2022	17/05/2022
Etting projet 2 / 23 élèves	10/12/2021	10/12/2021	08/03/2022	17/05/2022
Kalhausen projet 1 / 17 élèves	25/11/2021	25/11/2021	18/03/2022	19/05/2022
Kalhausen projet 2 / 16 élèves	02/12/2021	02/12/2021	18/03/2022	19/05/2022

Année scolaire 2022 / 2023 : **44** animations, **916** journées participants :

École	Séance 1	Séance 2	Séance 3	Séance 4
Hottviller 21 élèves	16/12/2022	17/01/2023	20/03/2023	15/06/2023
Wiesviller 22 élèves	12/12/2022	12/12/2022	27/03/2023	11/05/2023
Rohrbach-Lès-Bitche 24 élèves	10/01/2023	10/01/2023	17/03/2023	15/05/2023
Rimling 17 élèves	29/11/2022	29/11/2022	02/05/2023	27/06/2023
Petit-Réderching 18 élèves	09/12/2022	09/12/2022	02/05/2023	27/06/2023
Gros-Réderching 24 élèves	15/11/2022	16/01/2023	14/03/2023	06/06/2023
Bettviller 21 élèves	13/01/2023	13/01/2023	20/03/2023	25/05/2023
Woelfling-les-Sarreguemines 22 élèves	28/11/2022	28/11/2022	16/03/2023	09/06/2023
Achen 16 élèves	02/12/2022	02/12/2022	17/03/2023	22/06/2023
Etting 27 élèves	08/12/2022	08/12/2022	11/04/2023	22/06/2023
Kalhausen 17 élèves	12/01/2023	12/01/2023	27/03/2023	20/06/2023

**Total des participants : 2 972**

**Total des animations : 133** sur 132 animations prévues

## Les difficultés rencontrées lors de la réalisation de l'action

Les plus	Les moins
Actions très bien vues par les communes, les écoles et les élèves	La commune de Wiesviller s'est retirée de la première année d'animation

## La presse en parle

Plusieurs articles sont sortis tout au long des trois ans du programme dans presque toutes les communes.

The image displays three screenshots of news articles from the RL website. Each article features a photograph related to the content. The first article, 'Les CM2 plante une haie pour la biodiversité', shows a group of children in a field. The second article, 'Les écoliers en visite au verger', shows a group of children sitting on the grass. The third article, '257 arbres vont être plantés pour restaurer la biodiversité', shows a large group of people standing in a field.

## Les enfants ont réalisé une haie écologique de 50 m



Plantation d'une haie écologique par des enfants très motivés par ce projet scolaire.  
Photo RL

**Les écoliers ont été sensibilisés à la faune et la flore. Ils ont planté une haie d'environ 50 mètres rue de la Colline à Hottviller. Le but : construire une trame verte afin de favoriser le déplacement des animaux d'une haie à une autre.**

Ce jeudi 10 décembre, il faisait 10 degrés au-dessous de zéro sur les hauteurs du village. Les élèves, âgés de 8 à 11 ans, et quelques parents sont arrivés plus motivés que jamais, en bottes en caoutchouc et en tenue chaude. C'est en compagnie de Théo Nierrengraten, animateur nature à la Maison de l'eau et de la rivière, et de Gaëtan Le Bot, chargé de mission Trame Verte et Bleue au

Parc naturel régional des Vosges du Nord, et sous l'œil attentif de Léon Bach, adjoint au maire de Hottviller, que les enfants ont planté une haie d'environ 50 mètres rue de la Colline à Hottviller.

Les trous avaient été creusés au préalable, mais les enfants ont encore adapté la taille des trous avec une bêche. Ils ont taillé les racines et ils ont mis les arbustes en terre. Ils n'ont pas oublié de planter les tuteurs et les protections anti-gibiers qui vont avec.

### Déplacement et habitat pour les animaux

Ils ont ainsi planté des troènes, berbéris, viornes, sureaux, camérisiers, cornouillers, aubépiniers, églantiers et prunelliers.

L'objectif était de construire une trame verte afin de favoriser le déplacement des animaux d'une haie à une autre, et de créer un habitat pour des animaux comme le hérisson par exemple. Les plants ont été entourés de protections en cartons adaptées qui resteront en place pendant bien trois ans.

Les élèves suivront de près, et avec beaucoup d'intérêt, l'évolution de cette haie dans les prochaines années. Affaire à suivre donc...



Nos photos sur [www.republicain-lorrain.fr](http://www.republicain-lorrain.fr) et sur notre appli mobile

## Après la tornade, les écoliers plantent des arbres

Suite à la tornade du mois d'août 2019, 14 communes du Pays de Bitche ont été sélectionnées pour participer au programme La trame verte et bleue lancée par le Parc naturel régional des Vosges du nord. Les enfants de la Bickenalbe ont ainsi pu planter des arbres.

Les classes de CM de l'école de la Bickenalbe, dans laquelle sont groupés les enfants d'Erching, Obergaillbach et Rimling, ont participé à une action organisée par le Parc naturel des Vosges du Nord dans le cadre du programme La trame verte et bleue. Cette action s'inscrit dans le Grenelle de l'environnement.

Après la tempête du mois d'août 2019, 14 communes du Pays de Bitche ont été sélectionnées pour participer à un programme dirigé par la maison de l'Eau et de la Rivière. Les actions consistent à réimplanter des vergers, créer des haies et des mares ainsi que des blockhaus pour abriter les chauves-souris afin que les espèces végétales et animales puissent se réapproprier le terrain et ainsi contribuer et permettre la



Les élèves ont mis toute leur énergie pour planter les arbustes. Photo RL

biodiversité.

### Nouvelles haies

Le matin, des formateurs du Parc ont expliqué aux élèves les aspects de la biodiversité. Les espèces végétales et animales ont besoin de circuler sur le territoire pour se nourrir, se reproduire ou encore se reposer. Nos infrastructures empêchent ces déplacements pourtant essentiels à leur survie. Préserver et restaurer les continuités écologiques est

l'affaire de tous. C'est ainsi que l'après-midi a été consacrée à la pratique par la plantation de haies par les élèves sur une parcelle communale.

D'autres journées d'actions vont se tenir au printemps pour surveiller la migration reproductive des grenouilles. Les élèves ont pris beaucoup de plaisir à planter eux-mêmes les arbustes composant les haies. Un bel éveil et une bonne sensibilisation à la biodiversité.

## Les écoliers sensibilisés à leur environnement proche

La classe de CE2-CM1-CM2 de Mme Stab-Lorentz se lance dans un projet intitulé Environnement et développement durable.

Grâce aux interventions de Théo et Noémie, deux animateurs nature de la Maison de l'eau et de la rivière, l'objectif est de faire prendre conscience aux enfants de la fragilité des écosystèmes et de la diversité de la faune et de la flore dans leur commune.

Dans un premier temps, c'est avec Léon le hérisson, mascotte de cette animation, que les enfants ont découvert l'importance

des haies mais aussi des mares, dans le paysage. Les élèves ont appris à connaître le hérisson et ils ont constaté grâce à de nombreuses activités que les hérissons, mais aussi d'autres animaux, sont menacés alors qu'ils sont très utiles à l'homme.

Il s'agit de reconstituer une trame verte et bleue pour préserver la qualité de nos paysages et favoriser le maintien de la biodiversité dans le village. La prochaine étape d'ici quelques jours sera la plantation de cette fameuse haie...



Les enfants avec Théo et Noémie, les deux animateurs du Parc des Vosges du Nord. Photo RL

Lien des articles du Républicain lorrain :

[Achen. 257 arbres vont être plantés pour restaurer la biodiversité \(republicain-lorrain.fr\)](http://republicain-lorrain.fr)

[Wiesviller. Les écoliers en visite au verger \(republicain-lorrain.fr\)](http://republicain-lorrain.fr)

[Achen. Les CM2 plante une haie pour la biodiversité \(republicain-lorrain.fr\)](http://republicain-lorrain.fr)

## Action 6 : Sensibiliser les habitants et communiquer sur notre projet

### Contexte

Pour la bonne acceptation locale des plantations et la mobilisation d'un maximum de bonnes volontés, il a été nécessaire d'informer, de sensibiliser et de promouvoir nos actions sur le territoire concerné et également vers l'extérieur.

Nous souhaitons que nos chantiers soient largement relayés par les associations locales et que les propriétaires privés puissent se mobiliser également en dehors des actions identifiées dans notre projet et devenir des ambassadeurs de la biodiversité.

### Mise en œuvre de l'action

#### a. Outil de médiation

Plusieurs espèces cibles ont été choisies dans le programme pour représenter l'efficacité de nos actions. (Oreillard gris, pour l'action 4 ; hérisson, pour l'action 2 ; l'hermine pour l'action 1 ...).

Nous avons voulu les imprimer en plusieurs formats :

- Réalisation de 3 000 cartes postales
- Réalisation de 3 000 autocollants
- Réalisation de 3 000 posters



## b. Animation grand public

### Chantiers participatifs :

- Rohrbach-lès-Bitche (22 mars 2022)
  - o 15 participants
  - o Découverte des méthodes de plantations d'arbustes
  - o Sensibiliser les participants à la conservation des Trames Vertes et Bleues
  
- Petit-Réderching (29 mars 2023)
  - o 9 participants
  - o Découverte des méthodes de plantations d'arbustes
  - o Sensibiliser les participants à la conservation des Trames Vertes et Bleues



### Programmation d'un ciné-débat le vendredi 8 octobre 2021, dans la salle polyvalente de Gros-Réderching :

- o 22 participants
- o Diffusion du court métrage : « Secrets de mare » réalisé par Faune Flore Aquatique de Lorraine et le Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine
- o Diffusion du court métrage de « L'hippopotame des ornieres » réalisé par Cistude Nature et Mauvaises Graines
- o Discussions sur la création et restauration de mares autour d'un pot offert aux participants



Avec le soutien financier de :



## Annexes

Plantations de haies sur la commune de Achen

Plantations de haies sur la commune de Bettviller

Plantations de haies sur la commune de Erching

Plantations de haies sur la commune de Etting

Plantations de haies sur la commune de Gros-Réderching

Plantations de haies sur la commune de Hottviller

Plantations de haies sur la commune de Kalhausen

Plantations de haies sur la commune de Nousseviller-les-Bitche

Plantations de haies sur la commune de Petit-Réderching

Plantations de haies sur la commune de Rimling

Plantations de haies sur la commune de Rohrbach-les-Bitche

Plantations de haies sur la commune de Schmittviller

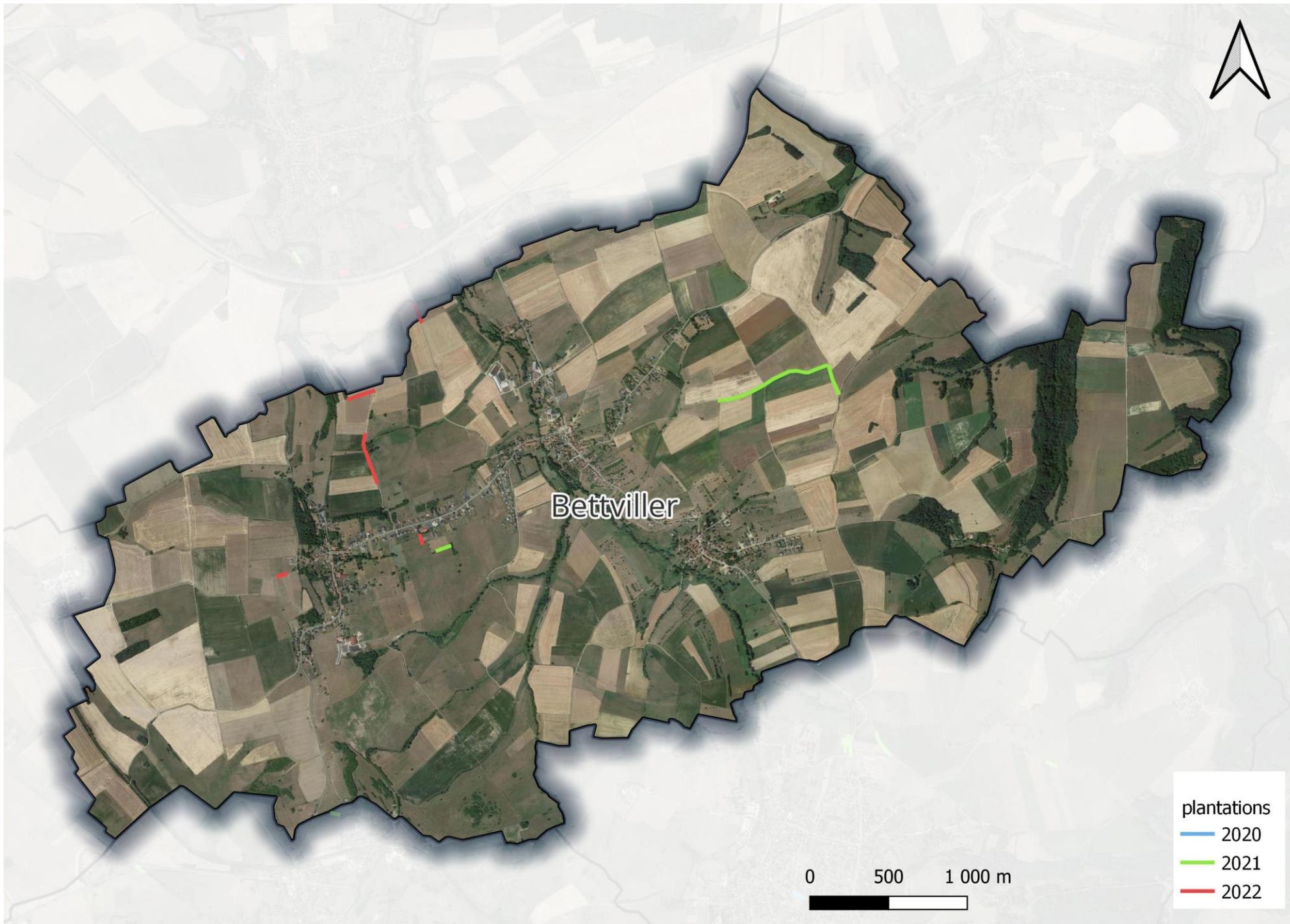
Plantations de haies sur la commune de Wiesviller

Plantations de haies sur la commune de Woelfling-les-Sarreguemines

Mares créés et restaurés sur l'ensemble du programme

Convention pour les plantations d'arbres fruitiers







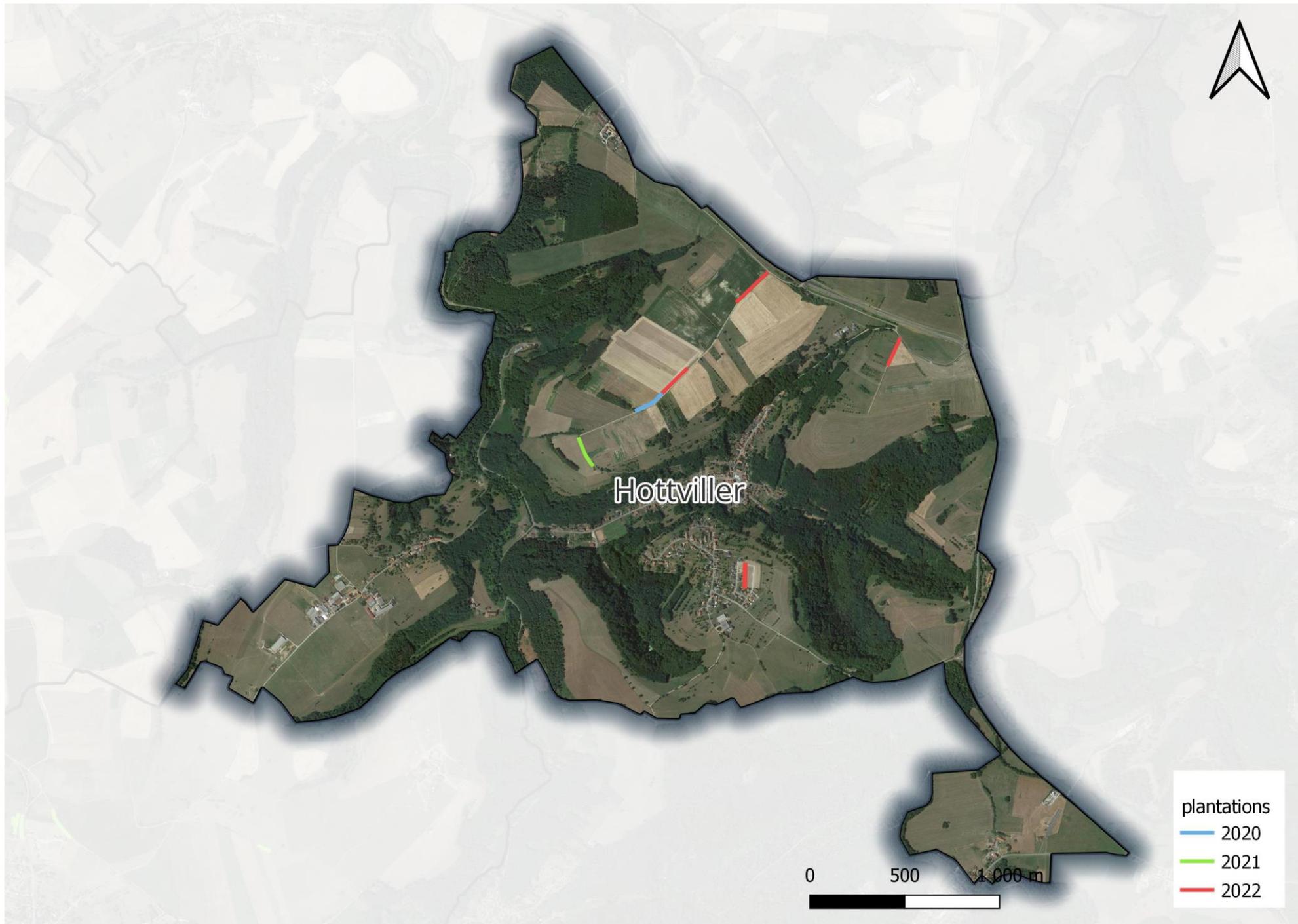




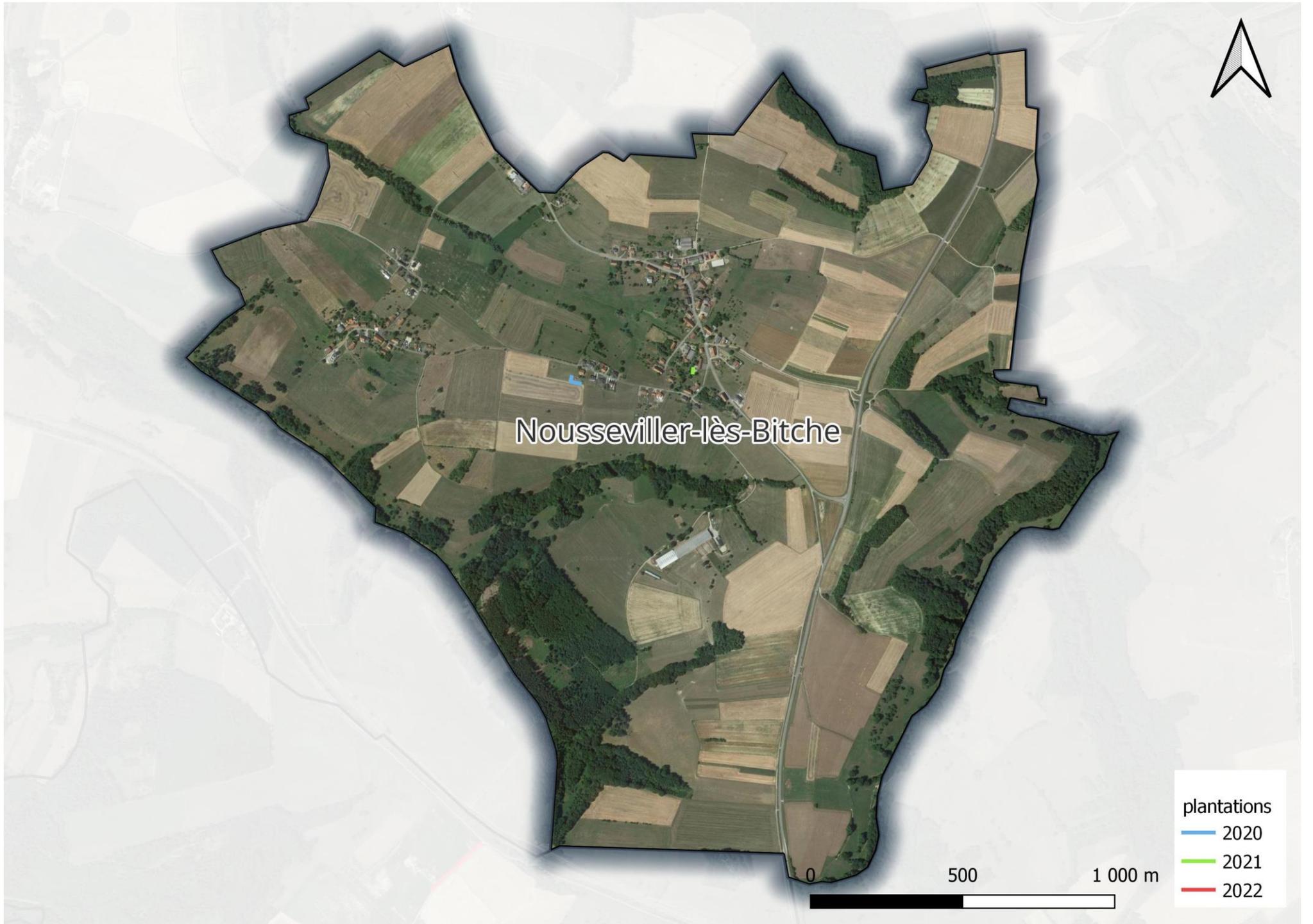
Gros-Réderching

- plantations
- 2020
  - 2021
  - 2022

0 500 1 000 m







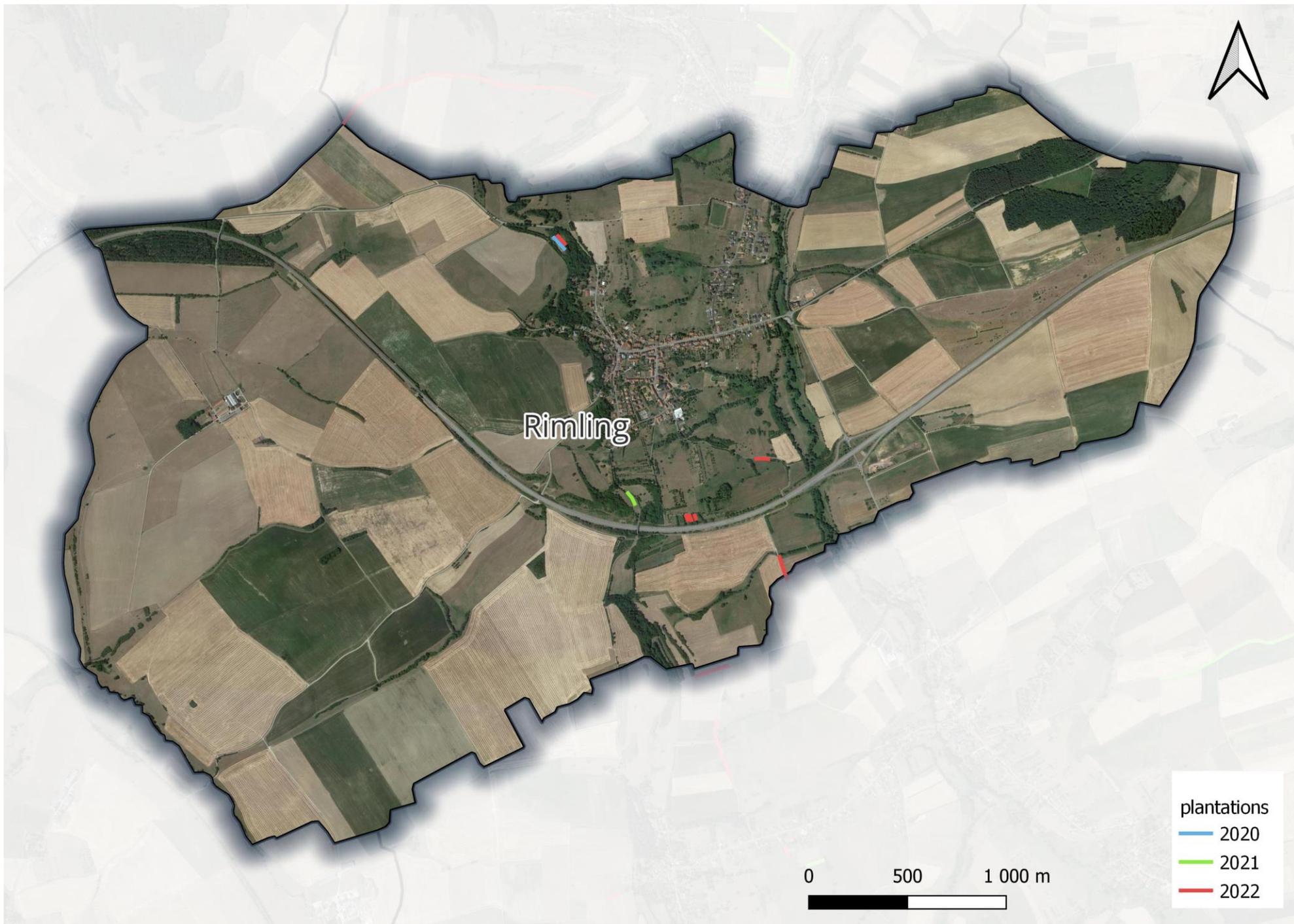
# Petit-Réderching



plantations

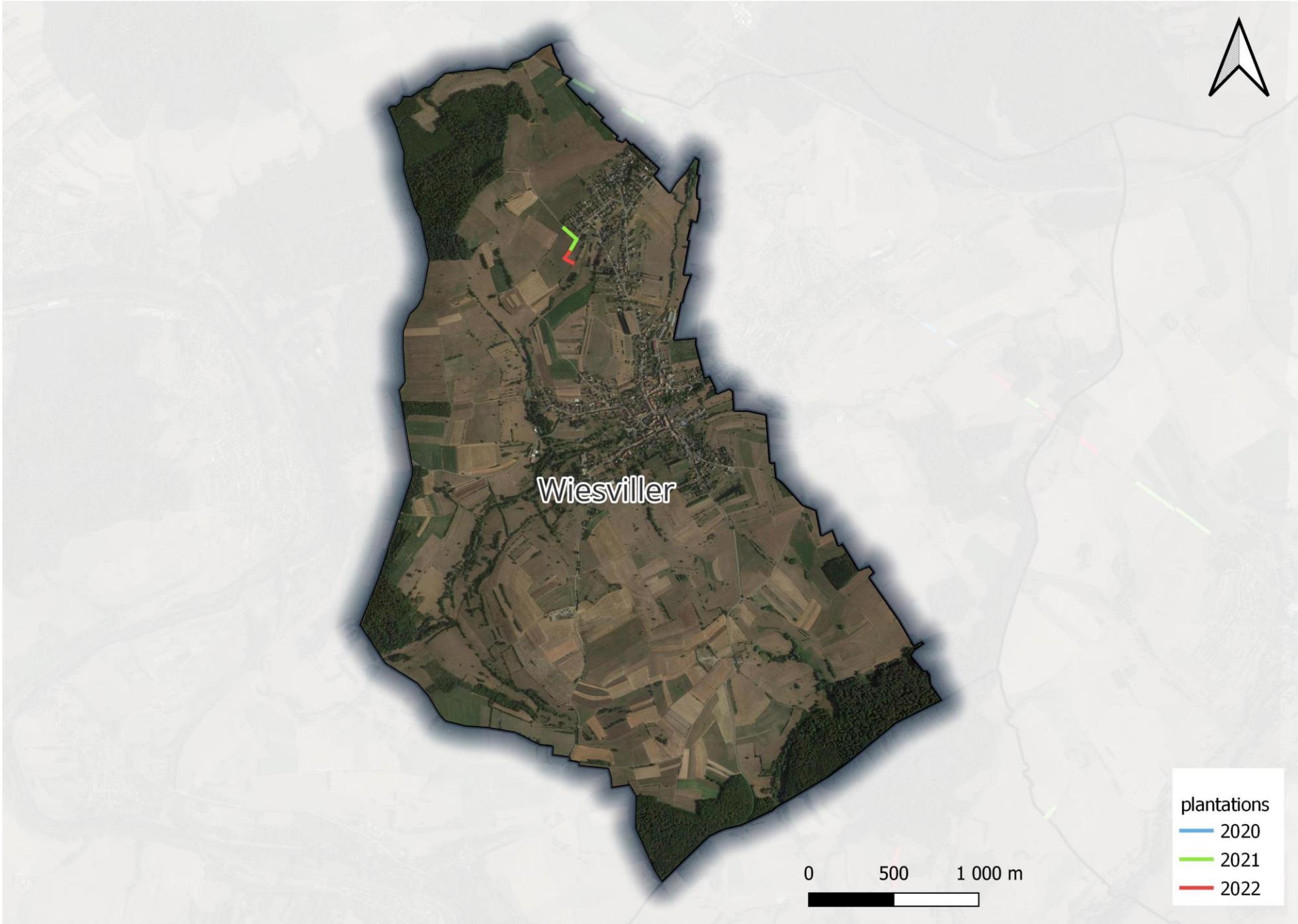
- 2020
- 2021
- 2022







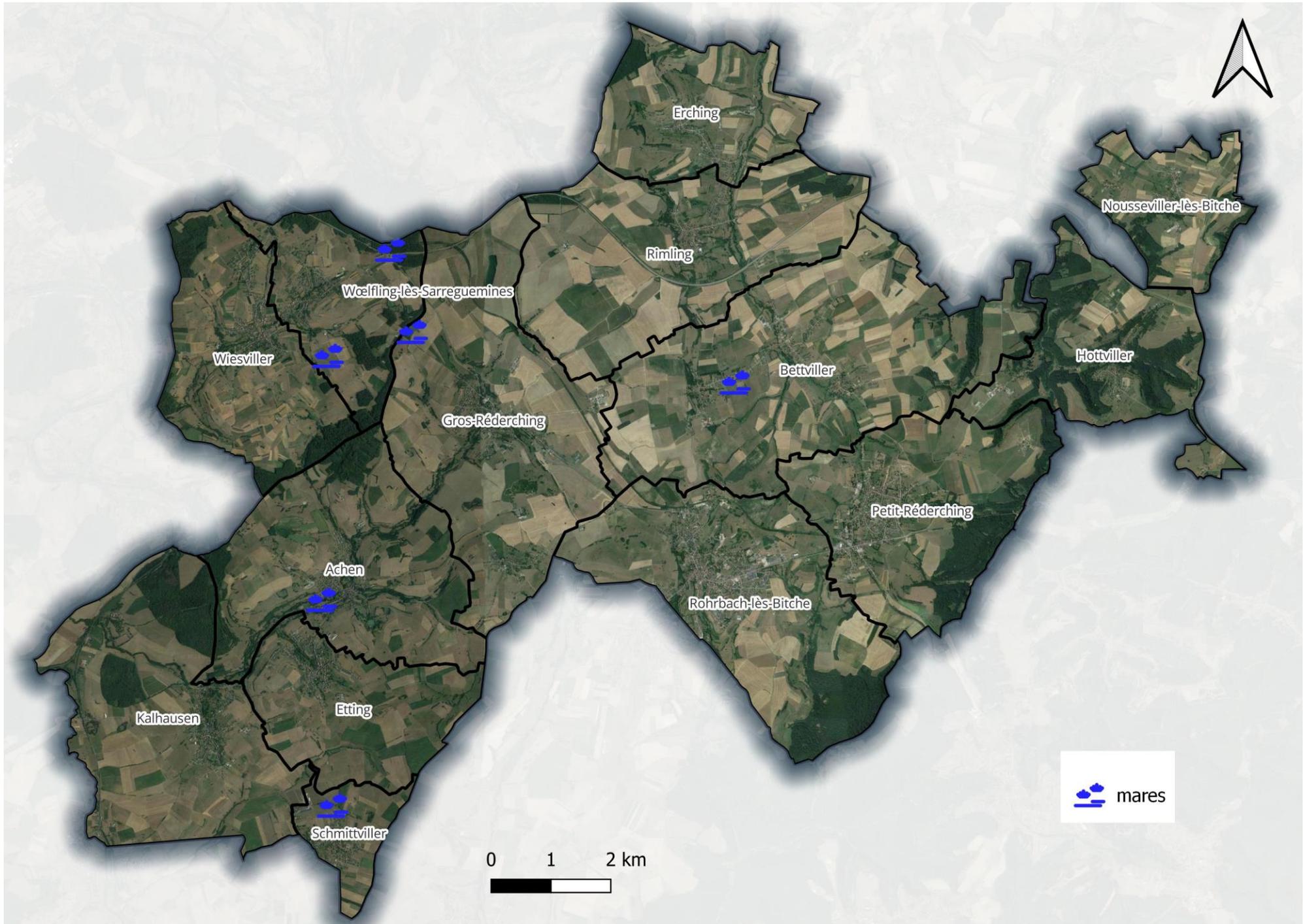




Woelfling-lès-Sarreguemines

- plantations
- 2020
  - 2021
  - 2022





**TRAME VERTE ET BLEUE  
GRAND EST**

EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



**SYNDICAT DE COOPERATION POUR LE PARC NATUREL  
REGIONAL DES VOSGES DU NORD**  
**Les Vosges du Nord après la tornade, vers une biodiversité  
augmentée**

**Convention pour la plantation d'arbres  
fruitiers chez les particuliers**



**ENTRE :**

**Le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord**, dénommé ci-après **SYCOPARC**  
domicilié Maison du Parc / Château BP 24 - 67290 La Petite Pierre  
représenté par son Président, Monsieur Michaël WEBER, autorisé à signer la présente convention

**ET**

Madame / Monsieur : .....

Maire de la commune de : .....

dénomme ci-après « **la commune** »

demeurant :

Tel/courriel :

**ET**

Madame / Monsieur : .....

Propriétaire à : .....

dénomme ci-après « **le Bénéficiaire** »

demeurant :

Tel / courriel :

**CONTEXTE DE LA PRESENTE CONVENTION :**

Le vendredi 9 août 2019, le Pays de Bitche a été très secoué par une violente tornade. L'orage n'aura duré que quelques minutes, mais il a fait d'énormes dégâts dans les communes de Gros-Réderching, Bettviller, Kalhausen, Achen, Etting.... Au-delà des nombreuses habitations endommagées, les vergers, les ripisylves et les haies du secteur ont été très éprouvés. Des rafales à 154 km/h ont été enregistrées par Météo France dans le canton de Volmunster. Un comptage non-exhaustif des dégâts occasionnés sur les communes en bordure Ouest du Parc naturel régional des Vosges-du Nord organisé par les différentes communes concernées fait état de plus de 1 800 arbres fruitiers cassés ou déracinés et plus de 600 arbres sont tombés dans les haies, les micro-boisements ou encore dans les alignements d'arbres têtards présents en zone agricole. Un coup de grâce pour la biodiversité locale déjà très affaiblie par l'artificialisation des sols et la rationalisation des terres agricoles.

Les élus des communes les plus touchées se sont tournés vers le Parc des Vosges du Nord pour trouver conseil au cours du mois de septembre 2019. L'ingénierie du Sycoparc a été fortement mobilisée afin de les aider à bâtir un projet ambitieux de reconquête de leur trame verte et bleue. Après plusieurs mois de rencontres, d'expertise des bans communaux les plus touchés, de sondage des habitants et de discussion avec les associations locales, nous avons pu établir en commun un projet cohérent sur le plan écologique et très volontariste. Celui-ci a été retenu dans le cadre de l'appel à projet trame verte et bleu (session de février 2020) lancé par le collectif régional en faveur de la biodiversité (Etat, Région Grand-Est, OFB et Agence de l'eau Rhin-Meuse). Il est principalement financé par l'Agence de l'eau, les communes concernées et le syndicat de coopération pour le parc naturel régional des Vosges du Nord.

## ONT CONVENU DES DISPOSITIONS VISEES CI-APRES :

### Article 1 : Objet

Cette convention est établie dans le cadre du programme « Les Vosges du Nord après la tornade, vers une biodiversité augmentée ». L'objectif de ce document est de fixer les engagements des différentes parties dans le cadre de la mise en œuvre de l'action 1 du programme. Celle-ci vise la plantation d'arbres fruitiers haute tige sur des terrains privés.

### Article 2 : Définition des engagements

#### Engagements du Sycoparc :

Dans le cadre de la présente convention, le Sycoparc s'engage à :

- Mettre à disposition gratuitement des arbres fruitiers haute tige dans le cadre du projet : « Les Vosges du Nord après la tornade, vers une biodiversité augmentée » ;
- Faire livrer les arbres au plus près possible du lieu de plantation ;
- Mettre à disposition de l'association locale d'arboriculture les informations et documents nécessaire à la bonne distribution des arbres aux différents bénéficiaires (convention type, liste des bénéficiaires...) ;
- Assurer le suivi des plantations et solliciter le remplacement des arbres en cas de mortalité survenant au cours de la première année et malgré le respect des règles minimums d'entretien ;
- Proposer la signature d'obligation réelle environnementale pour les propriétaires bénéficiant de 10 arbres ou plus dans le cadre du présent projet.

#### Engagements du Bénéficiaire

Dans le cadre de la présente convention, le bénéficiaire s'engage à :

- **Maintenir, pour une durée a minima de 18 ans les différents arbres fruitiers plantés sur sa/ses propriétés (cf. détails ci-dessous) ;**

Fruitier	Effectifs	Section	Parcelle	Commune

- Planter les arbres fournis, dans les règles de l'art (tuteur, protection du tronc si nécessaire en situation exposée aux gibiers) aux endroits préalablement définis et à suivre les conseils de l'association arboricole du secteur pour leur entretien ;

- Mettre en place un paillage conséquent et arroser abondamment (30 litres/semaines en période sèche) les plants dans les trois premières années afin de faciliter leur reprise (notamment en période de forte température prolongée) ;
- Permettre l'accès à (aux) parcelle(s) concernées aux personnels du SYCOPARC ou de l'association arboricole mandatée, en cas de contrôle des engagements ;
- Faire mention du concours financier du SYCOPARC et de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse notamment en cas d'opérations de communication ou de publication de documents ;
- Notifier au SYCOPARC tout dégât éventuels survenus aux arbres et arbustes plantés dans le cadre de cette convention ;
- Prendre en charge une partie des frais liés au travail de distribution des arbres et de suivi des plantations effectué par l'association locale d'arboriculture. La participation forfaitaire est de 7 € par arbre mis à disposition (dans la limite de 7 € maximum par arbre).

#### Engagements de la commune :

Dans le cadre de la présente convention, la commune s'engage à :

- Vérifier la qualité des plants à la livraison
- Distribuer les arbres aux bénéficiaires,
- Prodiger les bons conseils de plantation et de taille (par la distribution d'un flyer),
- Vérifier la conformité de la localisation de la plantation,
- Prendre une photo de chaque arbre ou de chaque alignement et de la transmettre au Sycoparc par mail (avec un nom de fichier comprenant les trois premières lettres de la commune + Nom du propriétaire + parcelle concernée),
- Faire signer la présente convention aux bénéficiaires et la transmettre au Sycoparc ;
- Informer le Sycoparc de tout litige ou toute difficulté rencontrées lors de la mise en œuvre du présent projet.

### **Article 3 : Modalités de contrôle-Validité de l'engagement -**

#### **Modalité de contrôle**

Le respect des engagements pourra être soumis à des contrôles tout au long de la durée d'engagement. Ce contrôle de l'exécution du présent contrat est susceptible d'être exercé, sur pièces et sur place, par toute personne désignée par le Président du SYCOPARC.

#### **Validité de l'aide**

En cas de non-exécution ou de modifications substantielles des conditions d'exécution de la présente convention par le Bénéficiaire, le Sycoparc exigera le reversement de l'intégralité du coût supporté par le SYCOPARC afin de pouvoir mettre à disposition du bénéficiaire un arbre fruitier de qualité (coût de l'arbre et temps de travail affecté à la mise en œuvre de ce projet). Ce coût de mise à disposition de l'arbre est évalué à 50 €/plant.

### **Article 4 : Dispositions particulières**

#### **Aléas**

L'engagement contractuel du bénéficiaire porte sur une durée de 18 ans.

Il est admis sur cette durée que l'engagement n'est pas rompu si les arbres réservés subissent des aléas : volis, chablis, incendie ou attaques parasitaires. Si le bénéficiaire est touché par un décès aléas il en informera le SYCOPARC par voie postale ou courriel dans les 15 jours suivant l'événement.

### En cas de cession des terrains

Lorsque tout ou partie du terrain sur lequel porte l'engagement fait l'objet d'une cession, le bénéficiaire s'engage à en informer l'acquéreur. Les engagements souscrits sont transférés à l'acquéreur et donnent lieu à un avenant qui prend en compte le changement de cocontractant.

## Article 5 : Dispositions finales

### Entrée en vigueur

Le présent contrat acquiert caractère exécutoire à compter de sa notification aux parties.

### Durée

La présente convention est passée pour une durée de 18 ans, prenant cours le jour de sa signature par ses parties. Les contrôles de respect des engagements peuvent se faire jusqu'à la dix-huitième année de l'engagement.

### Modifications

Les modifications qui s'avèreraient nécessaires feront l'objet d'avenants négociés et signés par les deux parties contractantes.

### Litige

Tout litige susceptible de naître à l'occasion de la présente convention sera porté, à défaut d'accord amiable entre les parties, devant le Tribunal administratif de Strasbourg. Tout manquement ou irrégularité pourra être constaté par lettre recommandée, envoyée par une partie signataire à l'autre.

### Résiliation

Si pour un motif quelconque le bénéficiaire souhaitait mettre fin à son engagement pris par ce présent document, il est convenu qu'il sera dans l'obligation de faire connaître son intention au SYCOPARC par lettre recommandée avec accusé de réception. Il sera alors dans l'obligation de reverser au SYCOPARC la somme équivalente aux dépenses engagées dans le cadre de l'application de cette convention soit 50€ /arbre.

Fait en trois exemplaires le .....

<i>(Faire précéder la signature de la mention « lu et approuvé »)</i>	Monsieur Le Président du <b>Parc Naturel Régional des Vosges du Nord</b>	Monsieur Le Maire de la commune de :
<b>Le bénéficiaire (propriétaire de la parcelle) :</b>	<b>Michaël WEBER</b>	<b>Mr</b>
<b>Nom :</b>		
<b>Prénom :</b>		

